



CHALLENGE 22 - SAISON 2026

Règlement Général

1. Organisation

- Dates et Lieux des Manches**

N°	Date	Lieu	Club Organisateur	Type d'Epreuve
1	Sam .. 07 mars	Lamballe	VSPL LAMBALLE	CYCLO CROSS 11h
2	Samedi .21. mars	LE HINGLE	TEAM PAYS DINAN	VITESSE 11h
3	Dim29 mars ..	UZEL	CC UZEL	VITESSE 11h
4	Dim 12 avril	PLOUMAGOAR	VELO CLUB PAYS GUINGAMP	VITESSE11H
5	DIM 19 AVRIL	LANGUENAN	CC PLANCOET	VITESSE 11 H
6	DIM 1 mai	PLEMY	CC MONCONTOUR	ELIMINAT OIRE 10H
7	DIM 10 MAI	PLOUEZEC	ECP PAIMPOL	VITESSE 11h
8	SAM 13 JUIN	PORDIC	CYCLISME LANGUEUX/TREGUE UX	FINALE 12 H

1.2.Horaires

- Départ au plus tard à 13h.
- Préconisation : début à 11h pour les chronos.
- Pause de 12h30 à 13h.
- Fin au plus tard à 17h.

1.3. Organisateur de manche

- Chaque club doit fournir :
 - 1 arbitre,
 - 2 bénévoles,
 - 1 personne pour la saisie informatique des résultats.
- Une personne formée à la gestion du chronométrage et des cellules devra être présente dans chaque club.
- Le système de chronométrage sera transmis entre clubs à chaque fin de manche.
- Transmission des noms des arbitres et bénévoles une semaine avant l'épreuve à rcroisier.developpementcd22@bbox.fr

1.4. Chrono Cellulaire

- Une participation **10€** sera demandé à l'ensemble des clubs participants au challenge 22, cela afin de partager les frais des organisateurs de manche du challenge 22. (règlement par chèque au CD22).

1.5. Dossards

- Attribution unique pour l'ensemble du challenge
- Coût du dossard : **2€** si inscription faite avant le 08/02/2026 pour les coureurs costarmoricain.
- Pour le coureur n'étant pas inscrit au début du challenge le prix du dossard sera de 5 euros, il se vera attribuer un dossard pour l'ensemble du challenge. Il en n'est de même que si le coureur viendrait à perdre son dossard il serait contraint de payé 5 euros pour pouvoir ce voir remettre un nouveau numéro de dossard.

2. Catégories et Engagements

2.1. Catégories

- U7 - Pré-licenciés (5-6 ans)
- U9 - Poussins (7-8 ans)
- U11 - Pupilles (9-10 ans)
- U13 - Benjamins (11-12 ans)
- U15-1 (13 ans) et U15 Filles 1 & 2 (13-14 ans)
- U15-2 Garçons (14 ans) - Première année de licence

Règles Spécifiques :

- Un U15-2 en supériorité manifeste (3 places dans les 5 premiers) sera orienté vers les épreuves U 15 (minimes) et ne pourra plus participer au challenge.

2.2. Procédure d'Engagement

- Engagements à envoyer par email à rcroisier.developpementcd22@bbox.fr avant le **8 février 2026**. **Dernier Délai**
- Formulaire à respecter (Excel ou Libre Office uniquement, pas de PDF ou scan).

The image shows a screenshot of a spreadsheet titled "FICHE DE SUITE D'ENGAGEMENT CATEGORIE DES BENJAMINS DES MINIMES". The spreadsheet is organized into columns for "NOM", "PRENOM", "DATE DE NAISSANCE", "SEXE", "N° DE LICENCE", and "N° DE CLUB". The rows are grouped by age category, with yellow headers for U7, U9, U11, U13, and U15. A blue vertical bar highlights the "DATE DE NAISSANCE" column. The rows are numbered 1 to 100 for each category.

- Engagement sur le web obligatoire pour chaque manche.
- *Tarif engagement de 3€ par cycle web en accord en réunion Cd 22.*
- *Tarif engagement de 5€ sur place et hors département.*

3. Règles Techniques

3.1. Braquets

- U7, U9, U11 : 5.60 m
- U13 : 6.40 m
- U15 : 7.01 m (garçons) - Libre pour les filles

3.2. Équipement Obligatoire

- Casques et gants obligatoires en course et à l'échauffement pour les coureurs, dirigeants et accompagnateurs

3.3. Vélos et Accessoires

- Les compteurs sont interdits pour les catégories U7, U9, U11 et U13
- Pour les U13, le bidon est autorisé selon la météo, sur décision des arbitres. Pour toutes les autres catégories bidon interdites.
- Bidon autorisé en course pour les U15. (ravitaillement interdit pendant la course)
- Il est interdit de jeter son bidon sous peine de pénalité (classement en dernière position du groupe).
- Roues classiques recommandées (les roues profilées peuvent être dangereuses).
- Contrôle de l'inclinaison des poignées de freins.

3.4. Comportement en Course

- Interdiction de lever les bras sur la ligne d'arrivée.
- Interdiction de zigzaguer ou de rouler à contresens.
- Tout comportement antisportif entraîne une pénalité (classement en dernière position).

4. Epreuves et classement

4.1. Déroulement des Epreuves

Les manches se déroulent en deux épreuves, une épreuve chronométrée comprenant un des modules ci-dessous et une épreuve route.

- **Epreuve 1**

Vitesse (70m) jeux d'adresse, éliminatoire)

Départ pied à terre non tenu (sauf pour les U7)

voir possibilité d'ajouter des jeux

en cas de chaussement aucune possibilité de refaire l' épreuve sauf en cas de problème mécanique ou chute .L' enfant repartira en dernière position de sa catégorie pour refaire l' épreuve .

Attribution des points					
Places	1	2	3	4	5
Points	100	90	82	76	71
Places	6	7	8	9	10
Points	67	64	62	60	58
Places	11	12	13	14	15
Points	56	54	52	50	48
Places	16	17	18	19	20
Points	46	44	42	40	38
Places	21	22	23	24	25
Points	36	34	32	30	29
Places	26	27	28	29	30
Points	28	27	26	25	24
Places	31	32	33	34	35
Points	23	22	21	20	19
Places	36	37	38	39	40
Points	18	17	16	15	14
Places	41	42	43	44	45
Points	13	12	10	10	10

Classement et répartition des points se réfère au tableau ci dessous

- Tous coureurs classés au-delà de la 42 ème place 10 points

- **Epreuve 2**

- Route**

- U7 : 1 km
 - U9 : 5 km
 - U11 : 10 km
 - U13 : 15 km
 - U15 : 20 km

4.2. Classement manches

- Addition des points des deux épreuves (épreuve 1 + épreuve 2 route).
- En cas d'égalité : la place en route prime.

4.3. Protocole

- A l'issu de chaque manche les 3 premières GARCONS et 3 premières FILLES des catégories U7 - U9 - U11 - U13 - U15 seront récompensés.

5. Classement général

5.1. Joker

- 1 joker permettant au coureur d'être absent lors 1 manche et ainsi de pouvoir prétendre au classement général. Etre présent le jour de la finale
-

5.2. Points bonus

- Les coureurs ayant participé aux 7 épreuves se verront crédité de +20points bonus

5.3. Classement général

- Le classement général prend en compte l'addition des 6 meilleurs résultats obtenus sur l'ensemble des manches du challenge + le bonus pour ce ou celle qui auront participé au 7 manches
- En cas d'égalité c'est le classement de la finale qui départagera les coureurs.

5.4. Protocole finale

- A l'issue de la dernière manche (finale) le **Top 3 Garçons & Top 3 Filles** des catégories U7 - U9 - U11 - U13 - U15 seront récompensés par un trophée différent.(présence obligatoire)

6 Annexes

TDJC 26 avril 2026 SAINT BRANDAN : catégories U7 à U 13

TREC 24 mai lieu à définir

Les Critères de sélections du CD22 seront définis en fonction du cahier des charges du trophées régional